

entre jean fillet soldat a la marine, veu la permission de
son capitaine ligne s.^r germain, fils de feu jean, et de
feue francoise fabre d'ine part et marie reinoud fille de
feu honore et de feue francoise beaurriere veufue d'edouard
mourchou tous du lieu de la garde d'auver, l'un et l'autre
confessés et assistés de leurs plus proche parer et amis et
de l'ette la s^{te} messe a été celebrée au grand autel de
cette paroisie, ou ils ont reçu la benediction nuptiale, le
tous en presence des dits pères et amis qui ont signé
qui a leur amies, sermons, savoir pierre faretton, louis
maison, andoine mourchou, et joseph marie
genouier qui ont signé avec nous

L'annee 1700 le 20 jour Joseph genouier

l'an mil sept cents vingt cinq, or le quatrieme juin
nous avons enterre dans le cimetiere de cette paroisie
jean mistre du lieu de bras agé d'environ dix huit
ans, fils de jacques, or de claire nicelle mort
dans la communion des fideles pres les sous signés

L'an mil sept cents vingt cinq et le huitieme juin, jay
baptisé augustin marie marin, fils naturel et legitime
d'ambroise, et de blanche queite, né le septieme, le
parvain augustin faretton, de la marraire anne cote
pres les sous signés

Imoure houlle A. marin

l'an mil sept cents vingt cinq et le vingtieme
jour du mois de juin en presence des temoins soubs
signés marguerite francoise fille de blaise du lieu
de carnoules et de anne pelegroine a été enterre
dans le cimetiere de cette paroisie et tant morte
le jour d'hier agée d'environ quinze mois

l'an mil sept cents vingt cinq et le premier jour du
mois de juillet en presence des temoins soussignes
anne catherine fille de jacques et de may de caine
catherine a été enterre dans le cimetiere de cette
paroisie tant morte le jour d'hier agée d'environ
six mois

l'an mil sept cents vingt cinq et le neuvieme jour du
mois de juillet en presence des temoins soussignes
elere marguerite tourmel fille de jacques et de
catherine recoule a été enterre dans le cimetiere
de cette paroisie tant morte le jour d'hier agée
d'environ trois ans

l'an mil sept cents vingt cinq et le dix du mois de juillet nous
avons enterre dans le cimetiere de cette paroisie arbine belon
agé de deux ans fils d'andrie et d'elizabeth arpin pres les
sous signés

l'an mil sept cents vingt cinq et le vingt trois
juillet nous avons enterre dans le cimetiere de
cette paroisie honore carpin agarrat, fils d'andrie
et de rose marine, agé d'environ six ans pres les
sous signés

A. marin S. honore